

# Comité pédagogique

## PRIMAIRE

Rencontre du 17 mai 2016

Salles A-B-C : Centre administratif de Lévis

MEMBRES PRÉSENTS :											
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	AM	PM	
Isabelle Arial	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal Dumont	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Michèle Ladouceur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éric Pichette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chantal Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Debby Fortin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mylène Laverdière-Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sylvie Pichette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Paule Breton	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Fournier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Josée LeBel (François Jacques)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal Plante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sherley Bernier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Élise Gagné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Line Lemaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nancy Roy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vicky Bolduc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Maude Gagné	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	France Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dany St-Hilaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
François-M. Bonneau-Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Martel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Therrien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Josée Brassard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Ève Gagnon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Josée Mercier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Daniel Trachy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Cloutier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christine Guay	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Yvan Meunier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Caroline Trudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dany Couture	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Johanne Hébert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Julie Noël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Turgeon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mireille Demers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Line Lachance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Andrée Pelletier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie Venable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pascale Desrochers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Lise Lachapelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	David Pelletier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	André Whittom	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**INVITÉES :** madame Isabelle Ouellet, CRDP, madame Marie-Andrée Létourneau, madame Geneviève Moreau, monsieur David Cormier, madame Ariane St-Hilaire-Labonté, madame Katerie Sauvé.

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

### 1. ACCUEIL

Madame Gagnon souhaite la bienvenue à tous. Elle informe les directions qu'elles seront invitées à assister à une rencontre d'environ une heure lors du CPS du 25 mai prochain. Les Services des ressources humaines animeront cette portion de la rencontre et transmettront l'invitation prochainement.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une modification à l'ordre du jour est annoncée. Le point 5 portant le titre : Présentation du projet de recherche TSA est annulé et remplacé par : Élèves de l'externe scolarisés à l'École de l'Îlot-des-Appalaches. Aussi, madame Sonia Bourget des SARCA viendra effectuer une brève intervention.

Monsieur Alain Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'il est modifié.

### 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 5 AVRIL 2016

#### SUIVIS :

#### POINT 4 : Politique 5.12 : Saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

Madame Gagnon effectue un suivi au point 10 du présent ordre du jour.

#### POINT 7 : Bilan des mesures ad hoc 2015-2016

Une analyse des commentaires apportés est à effectuer et un suivi sera fait par madame Sénéchal prochainement.

#### POINT 13 : Fonds communs 2016-2017 (Services de garde)

Une correction est demandée : nous devrions lire une diminution de 0,5 % et non de 5 %.

#### POINT 15 : Portail ÉCHO

Madame Labrecque a effectué ce suivi. Une note a été transmise aux directions.

#### POINT 16 : Réflexion sur la formation 2016-2017

Les directions doivent avoir rempli le formulaire de collecte des besoins de formation et d'accompagnement du personnel enseignant depuis le 10 mai dernier et l'avoir retourné à madame Isabelle Laplante.

#### POINT 21 : Nouveau site

Ce sujet est présenté au point 12 de cette rencontre.

Monsieur Alain Gagnon propose l'approbation du compte rendu selon la correction signifiée.

**4. BESOINS ET DÉFICIENCE AUDITIVE**

Mesdames Isabelle Ouellet, orthophoniste au CRDP, Marie-Andrée Létourneau, conseillère pédagogique en adaptation scolaire à la CSDN ainsi que Carole Welland orthophoniste, présentent une capsule de sensibilisation à la déficience auditive. Le document de présentation est déposé sur le portail à la communauté CP primaire du mois de mai pour consultation.

Une mise en contexte vécu par un élève ayant une déficience auditive est présentée à l'ensemble des directions et elles sont invitées à participer à une activité pour permettre une meilleure compréhension de cette situation.

Aussi, les directions sont informées qu'une formation sur le savoir-être et sur l'interprétation sera offerte aux éducateurs travaillant avec des élèves ayant cette difficulté. Cette formation sera également proposée au personnel souhaitant en apprendre davantage sur le sujet.

Madame Christine Guay suggère d'introduire le système FrontRow au préscolaire et en 1<sup>re</sup> année. À la suite de cette suggestion, madame Gagnon demande aux directions de lui faire parvenir un courriel signifiant leur intérêt à l'intégration du système dans leurs classes.

**5. ÉLÈVES DE L'EXTERNE SCOLARISÉS À L'ÉCOLE DE L'ÎLOT-DES-APPALACHES**

Certains élèves hébergés à l'externe, chez leurs parents, en famille d'accueil ou en ressources intermédiaires, ont accès à une scolarisation à l'École de l'Îlot-des-Appalaches. Ce séjour peut varier de quelques semaines à plusieurs mois. Il est important de préciser les balises qui encadrent la décision d'accueillir un élève à l'École de l'Îlot-des-Appalaches.

Des critères caractérisent les élèves qui vivent cette scolarisation :

- L'élève est en vide de service scolaire; il ne répond pas aux mesures très particulières mises en place par l'école;
- L'élève est suivi par la DPJ;
- Son dossier est encadré par l'équipe d'intervention jeunesse (ÉIJ) ou par un PSII DPJ/scolaire.

En cohérence avec les orientations du MEES et avec notre politique sur l'organisation des services éducatifs en adaptation scolaire, l'objectif premier est de ramener l'élève dans un milieu le plus normalisant possible, le plus rapidement possible. Dans ce contexte, le travail de collaboration de tous les intervenants scolaires et sociaux est primordial. Les rôles et responsabilités joués par chacun et chacune sont garants de la réussite de ce passage à l'École de l'Îlot-des-Appalaches.

Une note de service a été transmise aux directions et déposée sur le portail pour consultation.

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

Dans un deuxième temps, madame Sénéchal présente une courte vidéo promotionnelle sur un projet coup de cœur réalisé à l'École secondaire les Etchemins. Vous pouvez la visionner sur ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=7Zs2nVQpPJE>

### 6. FICHE SANTÉ ET ENSEIGNEMENT

Madame Sénéchal informe les directions de la demande de la responsable régionale des infirmières scolaires. Elle souhaite que la fiche de santé des élèves lui soit transmise le plus tôt possible, en début d'année.

### 7. CLASSEMENT ET REPRISE D'ANNÉE

En suivi aux travaux précédemment effectués, madame Labrecque et madame Sénéchal effectuent la présentation d'un document structurant les motifs et les conditions qui soutiennent une prolongation d'année. Il s'agit de balises claires sur lesquelles les directions pourront s'appuyer lors d'un refus de classement par les parents.

Des directions proposent deux formulaires distincts pour la recommandation ou demande de reprise de la 1<sup>re</sup> année du cycle ou de prolongation dans le 1<sup>er</sup> cycle, soit un formulaire signifiant l'acceptation de la recommandation et un autre lorsqu'il y a refus de la part des parents. Selon chaque situation, les parents devront signer le formulaire concerné.

Enfin, si le parent refuse la recommandation de la direction, une lettre sera émise aux parents leur signifiant leur décision de refus.

### 8. ÉTAT DES TRAVAUX SUR LES BALISES EN ÉVALUATION

Madame Geneviève Moreau effectue la présentation de la démarche d'accompagnement des classes à effectif réduit en regard de l'évaluation. Il s'agit de précisions ministérielles au sujet de la modification concernant les impacts sur la classe d'adaptation scolaire.

Les changements prévus dès cette année pour l'élève intégré au régulier sont annoncés :

- La ligne du temps intégrée au bulletin sous la forme d'un commentaire situant l'élève en terme d'année scolaire ne sera plus utilisée;
- Des compléments de bulletin pourront être utilisés afin de rendre compte des apprentissages ciblés pour un élève;
- Dès cette année, tout enseignant qui utilise une épreuve MEES ou de la CS obligatoire doit en respecter les conditions de passation et de correction.

Ce qu'il faut retenir :

- La modification, planifiée dans le cadre de la démarche du PI de l'élève, a pour but de permettre à l'élève de progresser au meilleur de ses capacités, au regard des apprentissages prévus au PFEQ correspondant au niveau scolaire de son groupe-classe (groupe classe : le niveau scolaire le plus près de l'âge de l'élève);
- Modifier ne signifie pas utiliser le contenu du PFEQ d'un cycle ou d'une année antérieure;
- Il n'est pas possible d'affirmer qu'un élève évalué en fonction d'attentes différentes (modifiées) a réussi tel ou tel niveau scolaire : la modification des attentes signifie que l'élève ne suit plus la progression prévue dans le PFEQ;
- L'élève qui fréquente une classe d'adaptation scolaire est considéré au niveau scolaire auquel il est inscrit et ce niveau scolaire devrait être plus près de son âge;
- Il n'est pas possible ni cohérent avec la décision de modifier les attentes par rapport aux exigences du PFEQ pour l'élève de chercher à le situer à un niveau scolaire inférieur;
- En contexte d'épreuves ministérielles, les interventions de l'enseignant doivent respecter ce qui est prévu dans le guide d'administration et de correction de l'épreuve, sans quoi l'épreuve sera invalide.

Le document de présentation est déposé sur le portail aux fins de consultation.

Madame Labrecque souligne qu'en contexte d'épreuves ministérielles, les interventions de l'enseignant doivent respecter ce qui est prévu dans le guide d'administration et de correction de l'épreuve, sans quoi l'épreuve sera invalide. Le guide d'administration a priorité sur le plan d'intervention au dossier de l'élève.

L'élaboration de compléments de bulletin pour rendre plus « visibles » les apprentissages réalisés par les élèves est présentée. Les orthopédagogues ont reçu ces documents et il est possible de trouver l'information sur le site de madame Moreau.

Les SÉ ont réservé un budget d'une demi-journée de libération par enseignant pouvant être utilisé d'ici la fin de l'année scolaire pour la poursuite des travaux. Un courriel a déjà été envoyé à ce sujet.

**9. CONSULTATION TEMPS TES**

Madame Sénéchal informe les directions qu'une réflexion est nécessaire relativement à l'alourdissement de la clientèle dans les classes à effectif réduit, notamment les groupes DGA, CAA et langage où l'on voit poindre une complexité dans la gestion et la formation des groupes. Cet état de situation s'explique en grande partie par la présence de plusieurs élèves codés.

Différents scénarios sont présentés aux directions afin de susciter des échanges qui mèneront à une prise de décision.

Les directions seront rencontrées afin d'entendre les préoccupations de chacun. Il est convenu de laisser les classes langages telles quelles cette année.

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

### 10. SUIVI À LA POLITIQUE 5.12 : SAINES ALIMENTATION ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Les rencontres auprès des techniciennes ont été effectuées. Il y a eu un accueil favorable de la part des membres du personnel. Un sondage vous sera transmis de la part de monsieur Rémi Houde.

Une lettre adressée aux traiteurs sera transmise et sera accompagnée de la politique afin d'assurer une compréhension commune de ce qui est attendu.

### 11. CRITÈRES DE DISTRIBUTION DES ORTHOPÉDAGOGUES

On se souvient qu'en février dernier, le statu quo avait été reconduit et voté à la majorité. Puisque certains critères n'avaient pas été pris en compte, trois écoles se sont trouvées favorisées à la hauteur de 50 % d'ajout orthopédagogie.

À la suite des discussions, ce qui apparaît être le plus grand bien pour le plus grand nombre est que la quantité demeure la même, mais que la distribution soit changée.

### 12. SITE DES SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur David Cormier effectue la présentation du nouveau site des services éducatifs où sera rassemblée toute l'information des différents services. Aussi, il sera possible de consulter les sites WiX des conseillers pédagogiques au même endroit.

### 13. BADGES NUMÉRIQUES

Les directions sont informées d'un nouveau processus de reconnaissance du développement professionnel à la commission scolaire. Des badges numériques seront octroyés aux enseignants qui auront participé et répondu aux exigences reliées aux formations auxquelles ils se sont inscrits et auxquelles ils auront participé. Chaque conseiller pédagogique déterminera les modalités pour l'obtention des badges et les enseignants devront s'inscrire sur le site pour avoir leur portfolio électronique.

Les directions pourraient, dans le futur, octroyer des badges pour des formations qu'elles auront données, mais dans un premier temps seuls les membres des services éducatifs pourront le faire.

### 14. PLAN DE DÉPLOIEMENT TIC

Une nouvelle appellation sera dorénavant utilisée soit : la pédagogie numérique. Madame Labrecque présente

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

un portrait de l'avancement des travaux et effectue quelques mises au point.

### iPad :

Dès le 25 mai, vous recevrez une procédure complète pour effectuer les achats d'applications sur les iPad. Madame Labrecque propose aux directions de nommer une personne responsable pour procéder aux achats, par exemple : un enseignant ou la secrétaire d'école.

Plusieurs applications gratuites sont disponibles dans le *self-service* et peuvent répondre aux besoins des enseignants. Ces applications sont disposées selon des catégories définies. Il est important d'analyser et de déterminer une cible en lien avec le projet éducatif de l'école pour bien reconnaître les applications pouvant être utiles.

Madame Labrecque informe les directions qu'elle invitera madame Nadine Tanguay de la compagnie Apple pour une seconde fois afin qu'elle offre une formation destinée aux directions d'école. À noter que nous souhaitons faire une demande pour qu'elle vienne d'ici la fin juin et qu'elle sera invitée en septembre également.

La formation 2<sup>e</sup> pas, sera disponible prochainement pour les enseignants.

Finalement, une activité en équipe est proposée aux directions.

### 15. ORIENTATION - ÉCOLE SECONDAIRE

Madame Ariane St-Hilaire-Labonté qui est engagée par la commission scolaire à titre de conseillère d'orientation pour le dossier de l'approche orientante effectue une présentation de l'école secondaire en 2016. À noter que ce document est destiné aux enseignants, particulièrement ceux du 3<sup>e</sup> cycle du primaire. L'ajout des trois parcours offerts par le CFER est demandé.

Le ministère demande à avoir une école pilote pour l'année à venir puisque des apprentissages orientants seront obligatoires en septembre 2017. Nous aurons donc besoin de classes pour valider des activités en 2016-2017. Le nombre d'heures pourrait varier entre 5 et 10 pour des classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Les modalités restent à définir et des précisions vous seront transmises le temps venu. Nous ne souhaitons pas donner de surcharge aux enseignants.

### 16. BIBLIOTHÈQUE

Madame Labrecque effectue le bilan des services offerts cette année dans les écoles primaires. Les sujets suivants sont entre autres abordés :

- les missions de la bibliothèque en milieu scolaire ainsi qu'en classe;
- les rôles d'une bibliothèque scolaire et ceux d'une bibliothèque de classe;
- le contenu d'une bibliothèque scolaire versus une bibliothèque de classe.

Certaines écoles souhaiteraient développer les compétences de recherche et l'animation au sein de la bibliothèque.

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

### 17. RÉPERTOIRE DE PARTAGE POUR L'ADAPTATION SCOLAIRE

L'an dernier, la restructuration des dossiers administratifs a été commencée dans certaines écoles entre autres à l'École du Grand-Fleuve. Madame Pascale Desrochers ainsi que madame Katerie Sauvé présentent la structure de classement électronique au Grand-Fleuve. Un document de référence a été transmis aux directions.

À noter que cette année le transfert des dossiers vers les archives s'effectuera papier, mais qu'il est prévu d'établir des modalités de fonctionnement avec les SRTIC afin de procéder à l'archivage de façon numérique.

### 18. FORMATIONS POUR DIRECTIONS

Madame Labrecque doit transmettre le lien via Google à l'ensemble des directions.

*Suivi à effectuer par Nicole Labrecque*

### 19. SUIVI AUX OLYMPIADES DE LA FP

Madame Gagnon a assisté à l'évènement et signifie que plusieurs écoles privées étaient présentes lors de cette journée. Elle informe les directions qu'il s'agit d'une belle visite à effectuer avec les élèves. Elle invite les directions à promouvoir cette activité et à la proposer aux enseignants.

### 20. OFFRE DE FORMATION 2016-2017

Madame Labrecque annonce aux directions que l'offre de formation pour 2016-2017 n'est pas prête à ce jour et que l'équipe travaille très fort pour la livrer d'ici la fin du mois de juin.

Groupes innovation (enseignants experts) : Les directions sont invitées à informer madame Labrecque, si des enseignants souhaitent élaborer des projets plus complexes dans leurs écoles.

Actif au quotidien : Il faut donner les noms d'ici la fin de la semaine (poursuite an 2).

### 21. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2016-2017

Le calendrier des journées pédagogiques a été consulté et les directions sont avisées qu'il y aura 3 ou 4 journées communes en plus du GRIP qui aura lieu le 9 décembre.

Il est convenu de garder le 21 octobre pour les besoins des directions d'écoles.

## COMPTE RENDU

## SUM-RESPONSABLE(S)

### 22. SARCA

Madame Sonia Bourget effectue une courte présentation sur les modifications apportées aux SARCA. Des cartons promotionnels sont distribués aux directions et une collaboration est demandée de la part des directions. L'arrivée de monsieur Micaël Papillon est annoncée.

Fin de l'assemblée à 16 h 45  
Isabelle Laplante, secrétaire de gestion  
Services éducatifs 2016-05-17